



BRANCHE SERVICES-COURRIER-COLIS  
DIRECTION DE LORRAINE  
PLATE-FORME COURRIER DE NANCY LOBAU

## **Protocole de reprise du travail après les préavis de grève illimitée du 15 juin 2015 pour l'Etablissement de Nancy Lobau et du 23 juin l'Etablissement de Nancy Sud**

Suite à l'audience du 24 juin 2015, il est convenu entre le Directeur des Etablissements, en présence des Responsables de Production, du Responsable Organisation et de la Responsable Communication et les Organisations Syndicales CGT, FO et SUD, des engagements suivants.

Ce protocole s'applique sur l'ensemble des sites du périmètre de Nancy Sud et Nancy Lobau.

Les tournées Distri'Liv, Distri'Mix et Fixes après-midi sont reconnues comme des tournées de distribution et intègrent la vente de quartier.

### **Distri'Liv :**

- Aucune tournée Distri'Liv en 35h en 5 jours.
- Les activités de fusion, de traitement des Réexpéditions et REFLEX et de liassage sont assurées par le facteur titulaire de la tournée.
- Pas de sécabilité dans l'organisation du travail. 9 semaines de sécabilité (semaine faible) par an, 0 semaine forte, sécabilité sur absence inopinée.

### **Distri'Mix (Tournée avec coupure méridienne) :**

- En cas de négociations nationales, la hiérarchie des normes s'appliquera.
- L'organisation des tournées se fera en fonction du contexte local des sites du périmètre de Nancy Sud et Nancy Lobau. Comme abordé lors des négociations, une solution sera recherchée afin de limiter la pénibilité des Distri'Mix.
- Pas de distribution ménage en ZUS l'après-midi.
- Samedi : 1 samedi / 2 en repos plurihebdomadaire et le 2<sup>ème</sup> en vacation continue.

### **Tournées Distribution en fixe après-midi :**

- Des négociations sont ouvertes sur l'aménagement du samedi.

### **Sécabilité :**

- Le principe de sécabilité est maintenu.
- Des négociations sont ouvertes sur les modalités d'application.

### **FQ - FE - Volants :**

- Ils sont attachés à une équipe, donc à sa période pluri-hebdomadaire.

JPD



- Le travail sur des régimes différents doit rester l'exception.

#### **Brigade de trieurs de Lobau :**

- Maintien d'activités le matin.
- Organisation des horaires en fonction des contraintes d'exploitation et de transports en commun.

#### **Agents du service « Entreprises » de Lobau :**

- Pas d'impact majeur.
- Maintien des différentes activités.
- Création d'une équipe fixe matin de 5 PT et d'un rouleur de cycle. PT ouvertes prioritairement aux agents du service « Entreprises », puis aux facteurs démontés ou en reclassement médical, puis sur appel à candidature le cas échéant.

#### **Manutentionnaire :**

- Pas d'impact majeur.

#### **Sites de Blainville, Bayon et Saint-Nicolas de Port :**

- Des agents ré-intégreront ces sites.

#### **Intégration des nouvelles tournées sur les sites de Laxou, Villers, Vandœuvre**

- Pas de changement d'organisation ou de site de travail imposé dans les 2 ans.

#### **Accompagnement financier :**

- Une négociation est ouverte sur la prise en compte des impacts liés aux évolutions (changement de lieu de travail, changement de régimes de travail, évolutions indemnitaires, ...).

#### **Modalités de reprise du travail :**

- Arrêt des procédures juridiques et d'éventuelles sanctions internes liées au conflit.
- La journée du 24 juin est considérée comme une journée de négociation. Sa charge de travail sera étalée sur les 3 jours à venir.
- Le trafic des jours de grève est écoulé sur des moyens dédiés.
- L'étalement des jours de grève est fait sur 3 mois.
- Les résultats des taux d'instance et de réclamations sont neutralisés pendant les semaines de grève.

#### **Commissions de suivi :**

- La Poste organise des commissions de suivi de ce protocole pour les Organisations Syndicales signataires qui souhaitent y participer.
- Les négociations susnommées se feront lors de ces commissions de suivi.

Nancy le 24 juin 2015

Le Directeur d'Etablissement  
Jean-Paul Destremont

Pour le syndicat FO - COM  
François VUITTON

Pour le syndicat CGT - FAPT  
Régis Crunchant

Pour le syndicat Sud PTT  
Francis KRAPP